

Un sujet essentiel de santé publique : l'accident vasculaire cérébral, plus connu sous le nom d'AVC.

Harmonie Mutuelle met au centre de son action la solidarité et la santé de ses adhérents.



Un sujet essentiel de santé publique : l'accident vasculaire cérébral, plus connu sous le nom d'AVC.

Harmonie Mutuelle a pour vocation d'assurer et d'accompagner ses adhérents dans leur vie mais aussi de préserver et prévenir la santé de tous. Première mutuelle de France, elle est un acteur majeur de la protection sociale, profondément engagé dans la prévention, l'accompagnement et la solidarité.

Elle rassemble plus de 5 millions d'adhérents, qui lui font confiance au quotidien pour leur santé et celle de leurs proches.

Ce sont également plus de 7 000 salariés et délégués qui, partout sur le territoire, œuvrent chaque jour au service des adhérents, avec une ambition commune : garantir l'accès à une santé de qualité pour tous.

Ce dernier vendredi, en soirée, à l'IFMS, réunissant 150 personnes environ, l'Agora mutualiste était consacrée à **un sujet essentiel de santé publique : l'accident vasculaire cérébral, plus connu sous le nom d'AVC.**

Jeanine Lescure, vice présidente des Territoires Armagnac Bigorre d'Harmonie Mutuelle a ouvert la séance, laissant la place pour développer le sujet, à 2 médecins : la prévention, signes d'alerte, facteurs de risque, prise en charge, soins par le Docteur Mathieu Rigal, neurologue puis les soins et la rééducation par le Docteur Bernard Lange également neurologue

Cette rencontre s'inscrit pleinement dans l'esprit du mutualisme : comprendre, prévenir, accompagner et agir ensemble, parce que la santé ne se limite pas aux soins, mais repose aussi sur l'information, l'écoute et la solidarité, l'évènement confirme l'engagement lancé dans le mouvement éco santé par Harmonie Mutuelle, entreprise mutualiste à mission, autour de 3 piliers : agir plus tôt, plus vite et autrement.

